

ne, une remorque complète.

Environnement

■ Préserver la ressource en eau

La Chambre d'agriculture de Vaucluse vient de lancer le projet territorial des Hauts de Provence rhodanienne. Cette initiative vise à réduire les vulnérabilités agricoles d'accès à l'eau dans les secteurs des 3 bassins versants du Lez, de l'Ouvèze et de l'Aygues. Un territoire qui, de Sorgues à Valréas et de Bollène à Malaucène, compte 76 communes, dont plusieurs villes drômoises. L'objectif de ce plan est de faire face aux changements climatiques ainsi que d'améliorer la gestion hydraulique de ces zones classées en ZRE (Zone de répartition des eaux). Dans ce cadre, il faudrait économiser près de 8 millions de mètres cubes d'eau d'irrigation afin de préserver le bon état des ressources locales d'ici 2021. Dans le même temps, il faut faire face à l'augmentation des besoins en eau agricole destinée à sécuriser les cultures autrefois conduites en sec comme la vigne, la lavande, les oliviers ou bien encore les chênes truffiers et assurer le développement des cultures irriguées (plantes aromatiques, semences, arboriculture fruitière...). Le tout en limitant les prélèvements dans la nappe du Miocène afin de la préserver pour les usages en eau potable. Pour cela, la Chambre d'agriculture lance donc un état des lieux afin d'identifier les besoins d'aujourd'hui jusqu'à 2050. Cela veut donc dire qu'elle va aller à la rencontre des 3 500 exploitations agricoles et de la soixantaine d'ASA (Association syndicale autorisée) intervenant dans l'irrigation incluse dans le projet territorial des Hauts de Provence rhodanienne. Viendra ensuite le moment de proposer les options possibles pour assurer l'optimisation et la modernisation des réseaux ainsi que d'envisager les solutions alternatives de substitution de type forages collectifs ou retenues d'eau.